



Ligue Occitanie d'Aïkido et de Budo FFAB

Chez Jacques LECOMTE
39 avenue Pierre GAMEL
30000 NIMES



CONVOCATION à l'AGO du 5 novembre 2023 à 14 heures

Bonjour

Notre ligue comporte 82 clubs (-2) sur la saison 2022/2023 (+2 sur cette nouvelle saison), le décompte des voix, conforme aux statuts est notifié pour chaque club sur le tableau d'émargement.

Le quorum requis pour une Assemblée Générale ordinaire est atteint si la moitié plus une, des 125 voix, est présentée ou représentée.

ORDRE DU JOUR :

- ❖ ADOPTION DU PV de l'AGO du 02/10/2022
- ❖ RAPPORT D'ACTIVITES
- ❖ RAPPORT FINANCIER, COMPTE DE RESULTAT ET BILAN + PREVISIONNEL
- ❖ QUESTIONS DIVERSES

- ❖ ADOPTION DU PV de l'AGO du 02/10/2022

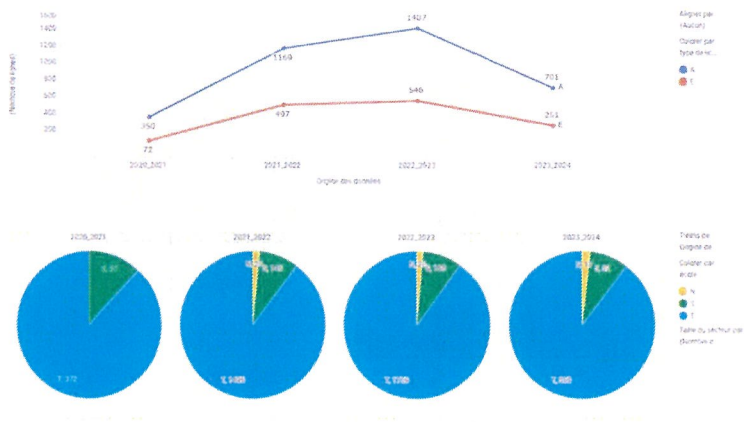
Voir PV joint

- ❖ RAPPORT D'ACTIVITES :

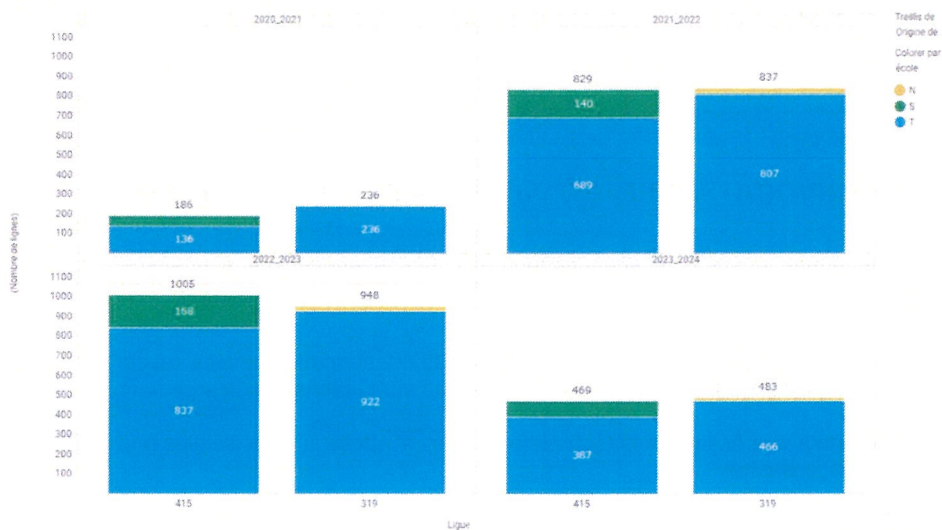
Notre ligue étant un chapeau administratif regroupant les deux CID s'en tient à peu d'actions, physiques.

On notera dans ses activités, le stage ACT, les actions publicitaires, comme le JAPAN MATSURI, les actions en bord de mer avec les CDOS.

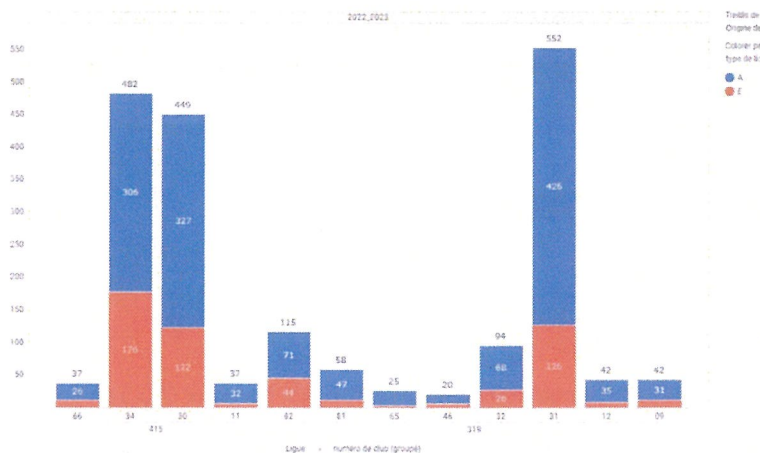
Le CROS nous fait suivre de nombreuses formations qui nous sont accessibles, bien que nous ne cotisons pas dans ces structures, car nous ne sommes pas discipline olympique.



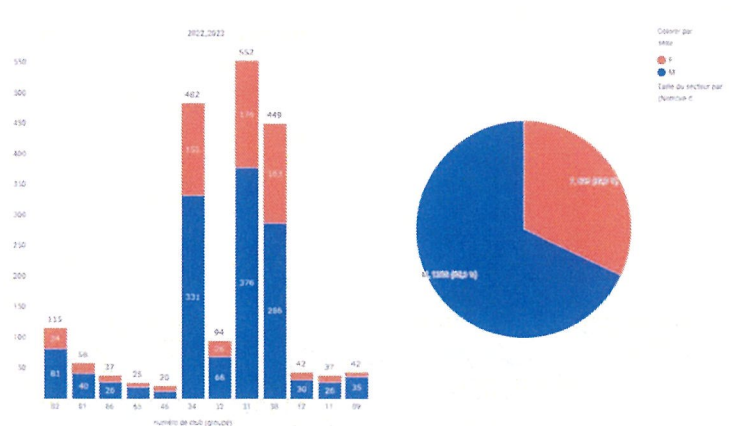
Evolution des licences par CID sur 4 saisons dont celle en cours :



Evolution des licences par département :



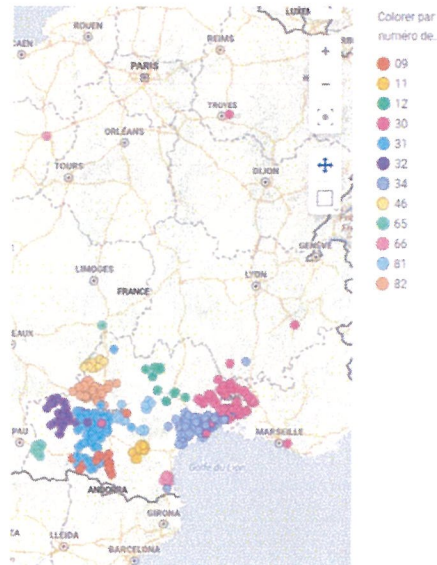
Proportion H/F :



AGO du 4 novembre 2023

Ci-dessous la localisation des licenciés de la ligue :

Localisation des licenciés par département :

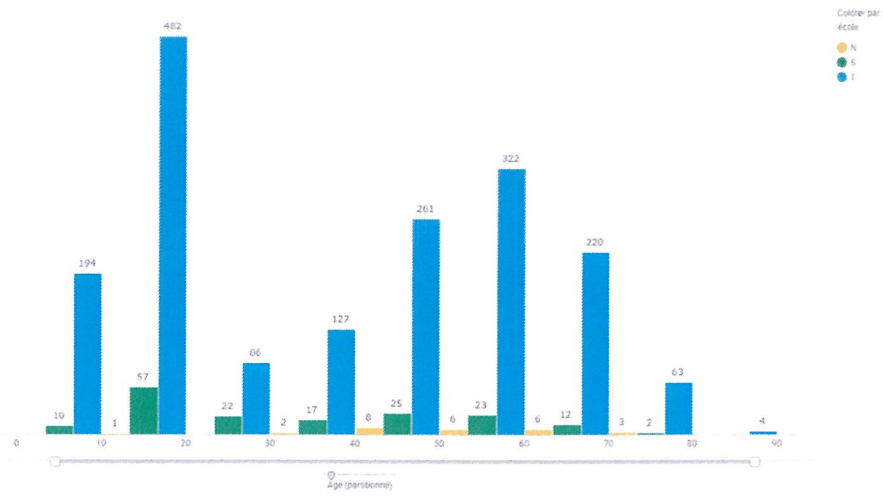


L'âge des pratiquants sur 3 saisons :

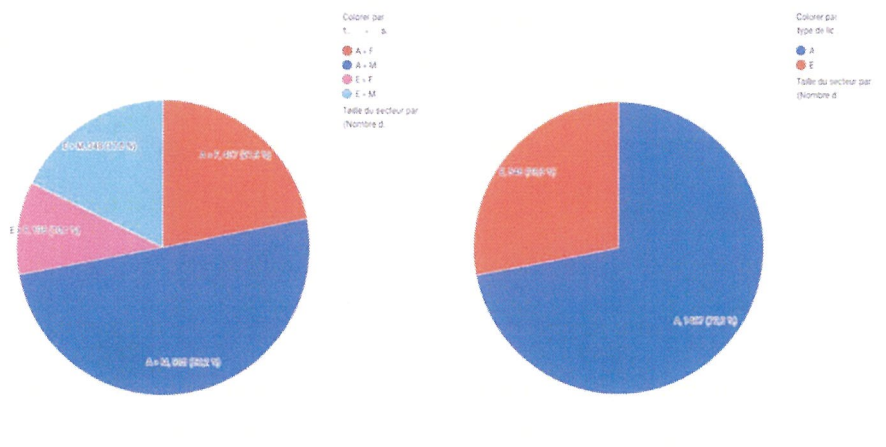


AGO du 4 novembre 2023

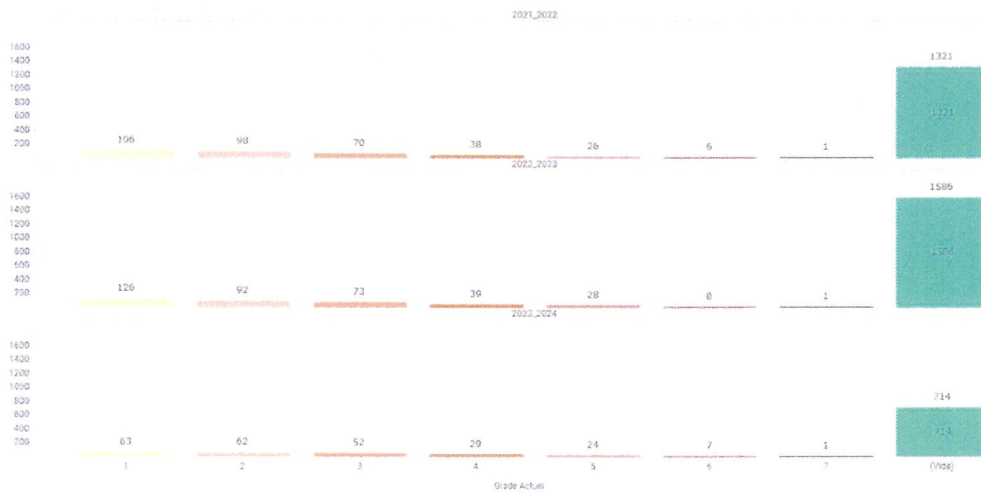
Sur 2022/2023 :



Proportion adultes/enfants sur l'Occitanie :

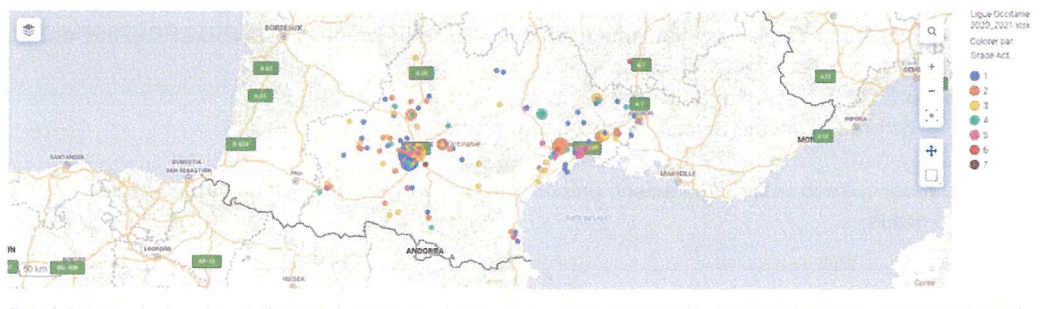
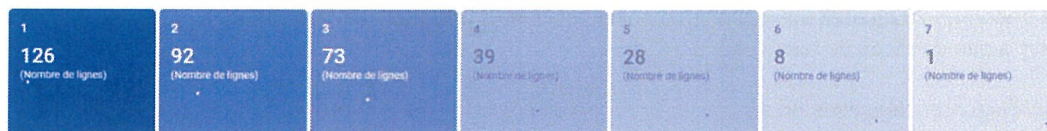


Un point sur les grades sur 3 saisons :

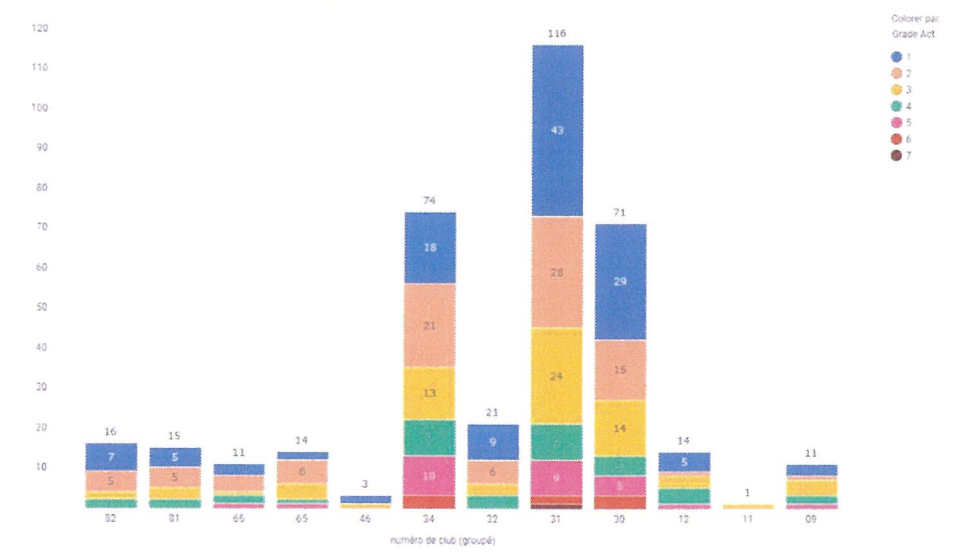


AGO du 4 novembre 2023

Notre région possède de nombreux hauts gradés, je tiens d'ailleurs à féliciter tous les nouveaux promus, du 1^{er} au 6^{ème} dan. La qualité de l'enseignement proposé aidera forcément à la reconquête des licences perdues : Récemment en LPC deux 5^{ème} dans et un 6eme ont été promus.



Grade par département :



Après ces quelques informations, la ligue continue ses activités promotionnelles auprès des instances, presse, internet, réseaux sociaux. Ces moyens sont à la disposition des clubs, un reportage peut être fait pour chaque club et diffusé au fil de la saison sur internet.

• *Projet de lancement d'un stage Ligue Occitane au Shumeikan : la ligue souhaite réaliser sur la saison 2022-2023 un stage dans ce dojo mythique. Il est rappelé le nombre de personnes maximales (40 personnes) ainsi que le contact au Shumeikan (Younos ISaak). La ligue se charge de le contacter*

AGO du 4 novembre 2023

❖ **RAPPORT FINANCIER, COMPTE DE RESULTAT ET BILAN**

Le bilan financier de la Ligue d'Occitanie est assez simple, pas de stages donc peu de mouvements. La trésorerie 2022/2023 fait ressortir un solde positif au 11/10/2023 de 1017,39 €. Il n'y a pas de fonds de réserves.

Au niveau des dépenses on a

-les frais bancaires de 49,84 €

-le site internet de 100,8 € (en augmentation de 40% par rapport à 2021/2022).

-frais de déplacements de la dernière AG de 493,9 €

Les ristournes ont été partagées équitablement entre le CID Midi Pyrénées et le CID LPC (200€ ont été retenus pour avoir un solde de 1000€ environ).

5932 versés au CID MP et 5721,5 au CID LPC.

Les passages de grades ont été reversés directement à chaque CID.

Pour les recettes, outre le solde de la saison précédente de 1498.97, on a les ristournes et les passages de grade.

BILAN	
Ligue Occitanie d'Aïkido et de Budo FFAB	
2022-2023	

ACTIF

	2021/2022	2022/2023
Banque	1 498,97 €	1 017,39 €
Solde compte courant	1 498,97 €	1 017,39 €
Solde livret	- €	- €
Chèques émis non encaissés		- €
Caisse	- €	- €
TOTAL	1 498,97 €	1 017,39 €

PASSIF

	2021/2022	2022/2023
Fonds associatif (résultat cumulé antérieur)	1 498,97 €	1 498,97 €
Résultat de l'exercice	- €	1 180,71 €
TOTAUX	1 498,97 €	2 679,68 €

LIGUE OCCITANIE D'AIKIDO ET DE BUDO FFAB
COMpte DE RESULTAT SAISON 2022-2023

DEPENSES

60 - ACHATS	602 ACHATS STOCKES	- €
	60225 Fournitures de bureau	- €
	603 ACHATS NON STOCKES	- €
	6063 Fournitures entretien / petit equip.	- €
	6064 Fournitures administratives	- €
	6068 Autres matériels et fournitures	- €
	<i>Fleurs stages</i>	- €
	<i>Cadeaux enseignants stages</i>	- €
	<i>Cadeaux enfants</i>	- €
	<i>Autres</i>	- €
	607 ACHATS DE MARCHANDISES	- €
<i>Achats de livres</i>	- €	
<i>Achats CD/DVD</i>	- €	

61 - SERV. EXTERIEURS	613 LOCATIONS	- €
	6132 Locations immobilières	- €
	6135 Locations mobilières	- €
	616 Primes d'assurance	- €
	618 DIVERS	- €
	6181 Documentation générale	- €
	6183 Documentation technique	- €

62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	623 PUBLICITE	100,80 €
	<i>Hébergeur site internet</i>	100,80 €
	6231 Annonces Journal Officiel	- €
	625 DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS	493,90 €
	6251 Voyages et déplacements (+ héb./ rest.)	493,90 €
	<i>Réunions CD</i>	- €
	<i>Stages</i>	- €
	<i>Fédéraux - pour tous</i>	- €
	<i>Fédéraux - formations</i>	- €
	<i>Fédéraux - enfants</i>	- €
	<i>Ligue - pour tous</i>	- €
	<i>Ligue - formations</i>	- €
	<i>Ligue - enfants</i>	- €
	<i>CORG (examen.fpdt)</i>	- €
	6256 Missions (indemnités CEN)	- €
	6257 Réceptions	- €
	<i>Pots Ass. Générale</i>	- €
	<i>Pots et repas Comités Directeurs</i>	- €
	<i>Pots accueil stages</i>	- €
	626 FRAIS POSTAUX	- €
6263 Timbres et enveloppes	- €	
627 FRAIS BANCAIRES	49,84 €	
628 DIVERS	- €	

65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	657 SUBVENTIONS VERSEES	- €
	<i>Participation frais BF</i>	- €
	<i>Participation frais CQP</i>	- €
	658 CHARGES DE GEST. COURANTE	11 653,50 €
	Reversement part des ristournes au CID LPC	5 721,50 €
	Reversement part des ristournes au CID MP	5 932,00 €
	Reversement part des grades au CID LPC	443,25 €
	Reversement part des grades au CID MP	1 183,20 €
	6586 Cotisations liées à la vie statutaire	- €
	<i>Cotisation ENA</i>	- €
<i>Cotisation CROS</i>	- €	

67 - EXC.	671 CHARGES EXCEPTIONNELLES	- €
	<i>Charges diverses exceptionnelles</i>	- €
	6713 Dons, libéralités	- €

TOTAL DEPENSES	12 298,04 €
-----------------------	--------------------

RECETTES

70 - VENTE PRODUITS FINIS PRESTATI	706 PRESTATIONS DE SERVICES	- €
	707 VENTES DE MARCHANDISES	- €
	<i>Vente de livres, CD et DVD</i>	- €

74 - SURVE INTON S	CNDS - Part régionale	- €
	Conseil Régional	- €

75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	756 COTISATIONS CLUBS	- €
	758 PRODUITS DIVERS GEST. COUR.	13 478,75 €
	<i>Entrées des stages</i>	- €
	<i>Ristournes FFAB</i>	11 853,50 €
	<i>Inscriptions grades</i>	1 625,25 €
	<i>Remboursement FFAB stages</i>	- €
	<i>Autres produits divers</i>	- €
7581 Dons	- €	

76 - PRODUITS FINANCIERS - Intérêts livret	- €
--	-----

77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	- €
-----------------------------	-----

TOTAL RECETTES	13 478,75 €
-----------------------	--------------------

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

86 - REP. /NATURE DE CH.	861 MISE A DISPO. GRATUITE DE BIENS	- €
	862 PRESTATIONS	- €
	864 PERSONNEL BENEVOLE	- €

TOTAL	12 298,04 €
--------------	--------------------

87 - REP. /NATURE DE RESS.	870 BENEVOLAT	- €
	871 PRESTATIONS EN NATURE	- €
	875 DONS EN NATURE	- €

TOTAL	13 478,75 €
--------------	--------------------

RESULTAT DE L'EXERCICE	1 180,71 €
-------------------------------	-------------------

AGO du 4 novembre 2023

Le trésorier
Jean-Claude SAUNIER

Pour info :

PRINCIPE DE REVERSEMENT DES RISTOURNES

Par principe, lorsque la Fédération reverse les ristournes à la Ligue, nous avons convenu que cette dernière gardait 1 000 € et reversait ensuite à chaque CID une part au prorata de leur nombre de licenciés (qu'il s'agisse du versement principal de mars ou du versement complémentaire en fin de saison).

PRINCIPE POUR L'AVENIR

La Ligue ayant besoin de 1 000 € pour une saison et de 1 000 € en réserve (une saison de trésorerie d'avance), à chaque Assemblée Générale sera décidé du montant dont la Ligue aura besoin pour rester sur une réserve globale de 1000€, à adapter selon les cas bien entendu.

❖ BUDGET PREVISIONNEL

• Il n'est pas prévu de dépenses particulières sur la saison le reversement des passages de grades et des ristournes sera en conséquence du maintien des 1000€ de réserve moins les frais d'AG et du stage ACT.

❖ QUESTIONS DIVERSES

- La FFAAA nous propose pour aider les restaurants du cœur un stage commun prévu à Carcassonne le 10 mars. La FFAAA le rend validant pour le rendre attractif. La ligue Occitanie n'est pas organisatrice de stage par us, cependant l'action caritative mérite qu'on se pose la question. Ce stage pourrait être récupéré la saison prochaine par les CID et animé par les commissions techniques.
 - L'année prochaine sera électorale, je suis pour que les responsabilités tournent régulièrement, et pourquoi pas une présidence en Midi Pyrénées pour la prochaine olympiade ? Je serais candidat par défaut, mais laisserais la place à qui voudrait s'investir dans la ligue.

Merci pour votre attention.

Jacques Lecomte.

Compte rendu de l'assemblée générale de la Ligue Occitanie FFAB du 05/11/2023

- **Ouverture de la séance à 14H00** : Prise de Parole du Président Jacque Lecomte disant que nous ne sommes que 17 clubs soit 31 voix sur 125 et que donc le quorum n'est pas atteint.

Le président reconvoque l'AG à 14h30.

- **Après 30 minutes, réouverture de l'AG à 14H30** :

- **Approbation du PV de l'AGO du 02/10/2022** : adopté à l'unanimité

Après une brève introduction du président, il rappelle que les documents sur cette AG ont été fournis en amont, cependant il s'excuse du délais de transmission. Jean-Paul du club d'Alban (près d'Albi) demande la définition de NST citée dans le corps du texte des documents. Le président répond qu'il s'agit du groupement "Nocquet / Systema / Tamura".

- **Rapport d'activités** :

- Le Président rappelle ici le rôle limité de la ligue Occitanie (rôle de chapeau des deux CID Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon) et donc peu d'action faite par la Ligue Occitanie. Néanmoins Il fait remarquer les activités faites par celle-ci comme le stage des deux ACT, la présence au Japan Matsuri et actions publicitaires ainsi que celle en bord de mer avec le CDOS. Ces actions même mineures, sont importantes à ses yeux et permette à notre discipline d'être connue. Il souhaiterait que cela soit maintenu dans l'avenir à minima.

- Le président rappelle ensuite que toutes les formations dispensées par le CROS, comme le PCS1 à 20 euros, sont transmises au fil de l'eau par la Ligue. A ce sujet, il attire notre attention sur l'obligation de renouvellement de cette formation tous les 2 ans pour qu'elle reste valide et que ce diplôme est nécessaire pour l'ensemble des jurys aux examens de passage de grade.

Il fait ensuite un focus sur les autres formations comme la gestion financière d'un club entre autres et insiste sur le fait que ces formations, bien que notre discipline ne soit pas "olympique", est reconnue par le CROS et que cela permet de participer à ces formations à bas coût tout comme d'autres disciplines dites olympiques. Il serait dommage de ne pas y participer ne serait-ce que pour se faire connaître auprès de ces instances.

La présidente du CID Midi-Pyrénées fait remarquer qu'elle diffuse, elle aussi par le biais du CID, ce genre d'information. Elle s'interroge sur l'utilité de le faire en double puisque du côté CID Midi-Pyrénées, la liste de diffusion est la même. Serge Cruz prend la parole afin d'expliquer que, du côté CID Languedoc-Roussillon pays Catalan, le listing n'est pas constitué uniquement des clubs mais aussi de pratiquants en individuel qui pourraient ne pas avoir accès à ces informations. Il en découle qu'au niveau CID Midi-Pyrénées la Ligue Occitanie se chargera dorénavant de la transmission de ce genre d'informations et que du côté CID Languedoc-Roussillon pays Catalan, cela continuera de la même façon qu'aujourd'hui. Le président, pour

conclure sur ce sujet, précise qu'au niveau Fédéral, il existe la News Letter qui permet de palier à d'éventuels soucis de communication au niveau club.

- Le président parle ensuite du nombre de licences dans la Ligue Occitanie et constate une certaine reprise des licences comme vu pré-Covid et fait remarquer que certaines d'entre elles sont celles de nouveaux adhérents. Cela est encourageant, il faudra voir si cela perdure l'année prochaine.

Le président fait un focus sur les licences dites "féminines" et fait la remarque qu'elle reste trop faibles dans notre discipline malgré les actions menées dans ce sens. Il cite la commission "féminines" comme exemple. A ce sujet, il trouve que ce terme n'est pas des plus approprié et qu'il stigmatise plus qu'autre chose. Serge Cruz prend la parole et nous dit que du côté CID Languedoc-Roussillon pays Catalan une idée émerge afin de remplacer ce nom de commission par "Commission mixité/parité". Cela permettrait d'identifier les stages organisés par celle-ci comme ouverte à tous les publics et non que pour un public féminin. Cette idée est partagée par l'ensemble des participants. Serge conclue qu'il y a bientôt une réunion de cette commission et que le sujet sera abordé par certains responsables techniques. Le président conclue sur cette partie en rappelant le fait que les prochaines élections (l'année prochaine) nous obligent, comme dans toutes élections, à obtenir la parité et que si des sièges ne sont pas pourvus par des "féminines", ils seront perdus. Il faudra travailler en ce sens cette année.

Christophe Batut, président du club "Judo Aïkido Mazamet" prend la parole et fait part que dans la fédération de Judo, par exemple, les clubs n'ayant pas obtenus la parité ont été placés sous tutelle de la fédération nationale.

- Le président souhaite savoir si le stage au Shumeikan doit être maintenu et donc organisé par la Ligue comme cela a été décidé l'année dernière. L'assemblée souhaite le maintien de ce stage mais rappelle que les disponibilités ne sont plus les mêmes depuis que la fédération a repris sa gestion. En effet, dans un souci d'occuper au maximum cet établissement, les créneaux disponibles sont de plus en plus rares. On ne peut que s'en féliciter mais, malgré une bonne coordination de nos deux CID, cela devient difficile de le prévoir début d'été comme précédemment. La ligue Occitanie va se rapprocher des gestionnaires afin de voir quel créneau sont disponibles cette saison et se positionnera si cela est encore possible.

-Jean-Paul du club d'Alban souhaite attirer notre attention sur la faiblesse des licences enfants (de moins de 12 ans). Le président répond en effet qu'il fait le même constat et que souvent les clubs ne proposent que des cours Adultes par manque de disponibilités des enseignants qui ne sont la plupart du temps que des bénévoles. Serge Cruz prend la parole afin de dire, qu'au niveau fédéral, une réflexion est en cours à ce sujet car d'importance pour l'avenir de notre discipline. Il rajoute que les stages pour tous sont des moments idéaux, comme aujourd'hui, de les intégrer. Il faudrait que les enseignants soient le plus actif possible afin d'encourager les enfants mais aussi les parents à les laisser y participer. Le président rappelle que l'état permet de plus en plus la présence de professionnels ou non dans l'éducation nationale. Si l'on est pro., cela est rémunéré et si non pro, c'est le club qui peut facturer la prestation. Cela est un bon moyen de toucher ce genre de public au-delà des forums associatifs et fêtes de clubs. Yohan GOMEZ avec Christophe Batut, président du club "Judo Aïkido Mazamet" font alors leur retour d'expérience sur l'initiative que le Club a pu faire par le passé. Ils remontent qu'il est compliqué de monter ce genre d'action et qu'une empreinte locale est souvent nécessaire afin d'aboutir. L'éducation nationale reste encore frileuse mais il faut persévérer car le gain en nombre de licences et visibilité de notre discipline n'est pas négligeable.

Le président passe au vote pour l'adoption du rapport d'activités --> adopté à l'unanimité

- **Bilan financier :**

Le président présente le bilan financier de la Ligue. S'en suit une discussion sur la plateforme de préenregistrement pour les passages de grades sur internet, il est rappelé que celle-ci prend des frais lors de l'inscription. La présidente du CID Midi-Pyrénées nous fait part que le système fonctionne bien pour le CID Midi-Pyrénées et simplifie grandement la démarche pour le comité. Elle n'a noté que deux inscriptions où le CID a dû intervenir de façon à ce que le dossier soit pris en compte. Serge Cruz prend la parole et alerte cependant sur la problématique des personnes ne faisant pas partie de notre fédération. Il semble qu'au niveau UFA, les informations de niveau de grade ne soient pas tout le temps remontées. Il est rappelé qu'au niveau FFAB, des personnes peuvent être contactées comme Nathalie si besoin. Elle est à l'écoute et fait de son mieux pour régler ce genre de problématique si elle est contactée.

Le président passe au vote pour l'adoption du bilan Financier --> adopté à l'unanimité

- **Prévisionnel :**

La ligue ne propose pas de prévisionnel même si le stage au Shumeikan est organisé, le cout proposé sera le partage des participations. Nous fonctionnerons comme les années précédentes, soit remise aux 1000€ de frais de fonctionnement pris sur les retours sur licences.

Au niveau du tarif kilométriques pour le défraiement des intervenants, la Ligue Occitanie applique ce qui est défini au niveau Fédéral. Pour les repas, ce sera 28 euros plafonné. La ligue enverra le fichier Excel afin de faire les notes de frais.

- **Questions diverses :**

Le président souhaite parler de l'intervention des deux ligues FFAB et FFAAA à Carcassonne faites l'année dernière au profit des restos du cœurs. A son avis, c'est un bon moyen de communication et de visibilité pour notre discipline puisque présence de la télévision.

Il souhaiterait réitérer l'expérience et rappelle que ce stage n'est pas défrayé comme précédemment mais est validant. Certaines personnes de l'assemblée alerte sur le fait que la date fixée au 10 mars 2024 pose un problème dans le calendrier fédéral même si elles sont d'accord sur le fond. En effet, la Fédération exige que l'on n'organise ou ne participe pas à un stage autre dix jours avant ni dix jours après les stages organisés par celle-ci.

Le président comprend la position de certains mais souhaite que l'on procède à un vote afin de déterminer si la Ligue Occitanie y participera sous forme de stage exceptionnel. Le but étant de ne pas déroger à la règle --> 9 voix CONTRE / 11 et plus POUR --> la Ligue Occitanie participera à cette évènement. Soucieuse de ne pas heurter l'année prochaine la Fédération, elle s'engage à prévenir les deux commissions techniques des CID afin d'intégrer cette date en amont dans leurs calendriers respectifs.

Jeau-Paul du club d'Alban prend la parole et alerte l'assemblée sur le fait que les choses ont changé au niveau déclaration fiscale pour les dons et mécénats et qu'il est nécessaire de fournir aux autorités un CERFA si contrôle par celle-ci. Serge Cruz rappelle à ce sujet qu'il est possible de déclarer sur son revenu imposable les sommes engagées à 66% du total de celles-ci.


Enfin, le Président rappelle que l'année prochaine sera une année électorale. Il

AGO du 4 novembre 2023

souhaiterait que la présidence puisse changer, il encourage à ce que le CID Midi-Pyrénées puisse présenter quelqu'un mais restera disponible si cela n'est pas le cas.

- Les débats étant clos, fin de séance à 15H15

Le secrétaire :

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized, scribbled initial followed by a long horizontal line.

Le président :

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, scribbled initial followed by a long horizontal line.